



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2022-385 bis**

**Publié le 13 octobre 2022**

## **SOMMAIRE**

### **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS HAUTS-DE-FRANCE**

Arrêté modifiant l'arrêté du 10 janvier 2022 portant désignation des membres du comité technique de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

### **MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE ET D'AUDIT DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE**

Arrêté modificatif n°3 du 13 octobre 2022 portant modification des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,  
de l'emploi, du travail et des solidarités**

**ARRETE**  
**modifiant l'arrêté du 10 janvier 2022**  
**portant désignation des membres du comité technique**  
**de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités**

**Le directeur régional,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et établissements publics de l'Etat,

Vu l'arrêté du 25 mai 2021 portant création d'un comité technique de service déconcentré auprès de chaque directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, de chaque directeur de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités,

Vu l'arrêté du 10 janvier 2022 portant désignation des membres du comité technique de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Vu les résultats du scrutin organisé du 7 au 14 décembre 2021,

Vu la démission du 17 juin 2022 de monsieur Mathieu Leroy, désigné par la CGT UFSE comme membre titulaire du CTSD,

Vu la saisine du 20 juin 2022 par LA DREETS HDF de la CGT UFSE pour désignation de son remplaçant,

**ARRETE**

**Article 1**

Le tableau figurant à l'article 2 de l'arrêté du 10 janvier 2022 portant désignation des membres du comité technique de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités est remplacé par le tableau suivant :

syndicat	En qualité de membres titulaires	En qualité de membres suppléants
CFDT	DOLLE FRANCK	GUIBARD BENEDICTE

CFDT	DOS SANTOS DABBIA FRANCESCA	REZZOUK MALIKA
CFDT	POMMART CATHERINE	STOVEN PASCALE
FO	VOISELLE VIRGINIE	FERNANDES CINDY
FO	DJEDIDEN FATIMA	NENEZ CEDRIC
SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE et FSU SNUTEFE	WILLERS OLIVIER	ZAYONNET NATHALIE
SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE et FSU SNUTEFE	BOUCHE EDOUARD	DUFAURE PHILIPPE
CGT UFSE	<b>siège vacant</b>	ARNAUD BENJAMIN
CGT UFSE	EL ABJANI MARINA	HAQUETTE PASCAL

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait le 26 septembre 2022

Le Directeur régional de l'économie, de  
l'emploi, du travail et des solidarités des  
Hauts-de-France



Patrick OLIVIER

**ARRÊTÉ modificatif N° 3 du 13 octobre 2022  
portant modification des membres du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise**

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique  
Le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, R. 121-5 à R.121-7 et D. 231-1 à D. 231-4 ;

Vu l'arrêté du 4 avril 2022 portant nomination des membres du conseil de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Oise ;

Vu les arrêtés modificatifs en date des 20 avril 2022 et 2 septembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2022 portant délégation de signature à Madame Chantal COURDAIN, cheffe de l'antenne de Lille de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la modification formulée par le mouvement des entreprises de France (MEDEF).

**A R R Ê T E**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'arrêté ministériel du 4 avril 2022 susvisé est complété comme suit :

« Article 1

**2/ En tant que représentants des employeurs**

Sur désignation du Mouvement des Entreprises DE France (MEDEF)

Suppléants :

Siège vacant (*en remplacement de Madame Corinne OLIVIER*) »

Le reste est sans changement.

**Article 2**

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts de France.

Fait à Lille, le 13 octobre 2022

La Cheffe de l'antenne de Lille  
de la Mission Nationale de Contrôle et  
d'audit des organismes de sécurité sociale



Chantal COURDAIN

*Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.*